

TAMMY MOORE
President
Présidente



WADE IRELAND
Secretary Treasurer
Secrétaire-trésorier

Le 18 janvier 2022

Arielle Meloul-Wechsler
Vice-présidente générale
Chef des Ressources humaines et des Affaires publiques
Air Canada

En tant que présidente de la section locale 2002 d'Unifor, je vous écris au nom des quatre unités de négociation que nous représentons à Air Canada : les AVSC/SC d'Air Canada, Aéroplan, les affectateurs des équipages des opérations aériennes d'Air Canada et les affectateurs des équipages en vol d'Air Canada.

Nous avons été surpris de lire votre récente annonce concernant les changements apportés au programme de voyage d'Air Canada. Les Relations de travail nous avaient indiqué brièvement qu'il y aurait des groupes de discussion et, au moment de l'annonce, les détails étaient rares. Aucune autre communication n'a été faite à Unifor, à la section locale 2002 d'Unifor ou à l'une des unités de négociation susmentionnées. À notre connaissance, aucun de nos membres n'a participé à ces « groupes de discussion ». S'ils l'ont fait, nous n'en avons pas été informés et nous ne savons pas comment ils ont été sélectionnés.

Lorsque les laissez-passer B1 ont été introduits, Unifor a affirmé haut et fort que ce type de ségrégation des laissez-passer était une insulte pour nos membres qui travaillent dur. Nous avons continuellement exercé des pressions pour que la politique soit révisée de manière à refléter l'inclusion, la reconnaissance et le mérite du service d'un employé qui lui permet d'obtenir un siège dans un avion. Nous avons été écartés et informés que les laissez-passer étaient un privilège et ne relevaient donc pas de la convention collective. Il semble que vous en ayez fait une question de convention collective, mais seulement pour certains. Mme Meloul, vous avez eu l'occasion de corriger le déséquilibre existant au sein du programme de voyage. Malheureusement, avec votre révision de cette politique, vous et la haute direction d'Air Canada avez fait le contraire et créé une plus grande inégalité.

Les membres de la section locale 2002 d'Unifor sont de fiers employés d'Air Canada. Ils ont travaillé sans relâche, avec diligence et loyauté pour cette entreprise, surtout au cours des deux dernières années, face à une pandémie mondiale. Il est malheureux qu'en raison du manque de consultation avec les dirigeants et les membres, la « nouvelle excitante » des forfaits de voyage ait donné à nos membres le sentiment, une fois de plus, qu'ils n'ont pas la même valeur que leurs collègues. Je suis disponible pour d'autres discussions.

Sincèrement,

A handwritten signature in black ink that reads 'Tammy Moore'.

Tammy Moore
Présidente
Section locale 2002 d'Unifor